



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits phytosanitaires

Question écrite n° 22066

Texte de la question

M. Jacques Domergue attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la vente des produits toxiques en jardinerie. En effet, ne serait-il pas possible de renforcer la législation de ces produits toxiques comme les pesticides ou la mort-aux-rats. Ces produits sont malheureusement parfois la cause d'accidents domestiques graves. En conséquence, il lui demande de bien vouloir l'informer sur un renforcement de la réglementation à la fois sur les modalités de mise en vente mais également sur les modalités d'utilisation de ces produits.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22066

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2008, page 3621

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)